



Mise à jour sur les négociations collectives **des Officiers de la flotte fédérale** **Le 12 avril 2017**

- Comme nous l'avons mentionné dans notre mise à jour du mois dernier, les membres du Comité de négociation de la Guilde de partout au Canada se sont rassemblés lors d'une réunion de quatre jours avec le Conseil du Trésor, qui a eu lieu la semaine dernière à Ottawa, pour une autre ronde de négociations.
- Pendant cette ronde, l'Employeur a retiré toutes ses propositions sur le retrait des congés de maladie et a présenté au comité une version provisoire d'une lettre d'intention sur le bien-être des employés. Cette lettre d'intention envisageait la formation d'un comité paritaire pour discuter des améliorations à apporter en vue de favoriser le bien-être des employés.
- Votre comité de négociation a répondu à l'Employeur par une contre-proposition comportant des améliorations à apporter aux dispositions sur les congés de maladie rémunérés, qui traduisent avec justesse les besoins propres aux officiers de la flotte en matière de bien-être. À l'heure actuelle, l'Employeur examine toujours la position de la Guilde sur la question.
- Il a également présenté à votre comité une lettre d'entente exhaustive visant à régler le conflit actuel. Cette lettre réunit les nombreuses propositions en suspens des deux parties. Votre Comité a passé un temps considérable à examiner les propositions de l'Employeur et en est venu à la conclusion que leur contenu n'était pas suffisamment approfondi pour que l'offre soit acceptée telle quelle.
- Votre Comité a donc déposé une contre-proposition contenant les propositions qui sont à son avis les plus importantes pour ses membres, notamment un important ajustement des salaires du marché et le facteur de relâche, pour ne nommer que ceux-là.
- L'Employeur examine à présent la position de votre Comité de négociation et nous reviendra à la prochaine ronde de négociation, que nous nous efforçons de convoquer dans les plus brefs délais.
- La Guilde tiendra ses membres au courant des développements, mais n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.